

GUIDE DE POSE

refab'



SOLS & MURS
ÉCOLOGIQUES



SOMMAIRE

4	STOCKAGE ET CONTROLE DE LA MARCHANDISE
4	QUALITÉ DU SUPPORT
5-6	MISE EN OEUVRE <i>POSE</i> <i>ISOLATION PHONIQUE</i>
6	PROTECTION



Stockage et Contrôle de la marchandise

Les lames doivent être stockés à l'abri et mis en dépôts dans des locaux secs. Les cartons doivent être empilés de manière à ne subir aucune déformation.

REFAB est un revêtement à base de déchets recyclés, chaque lame est unique.

Chaque lame peut présenter des variations de couleurs et de copeaux. Une faible présence de copeaux de couleur est possible.

Avant la pose, il est impératif de vérifier attentivement, à la lumière du jour, que les lames ne présentent pas d'anomalie. Il ne pourra être acceptée aucune réclamation portant sur des lames déjà posées, coupées, qui seront considérées comme acceptées.

Qualité du support

Pour garantir sa bonne tenue, les lames doivent être posées sur un sol parfaitement plan, sain, sec et propre.

Vous pouvez poser les lames sur un ancien revêtement dur, tel qu'un carrelage adhérent ou un sol vinyle lisse (sauf moquette).

- Planéité :

Avant de commencer la pose, contrôlez la planéité du support. Les éventuels creux et bosses ne doivent pas excéder 5mm sous 2m et 1mm sous 0.20m. Si ce n'est pas le cas, ragraez votre sol. Le nombre de points de contrôle est de 1 point par 100m², avec un minimum de 10 points à contrôler.

- Humidité :

La teneur en humidité du support doit être vérifiée et ne doit pas dépasser 4% à 4 cm de profondeur minimum.

Mise en oeuvre

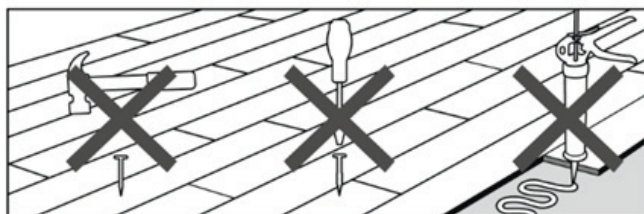
Les lames doivent être acclimatées pendant 24 heures, à la température de pose, comprise en 15°C et 27°C.

Avant de procéder à la pose des lames, aspirez soigneusement le support.

Afin d'obtenir un meilleur rendu esthétique, nous vous recommandons de mélanger le contenu des cartons lors de la pose.

Avant de commencer l'assemblage des lames, assurez-vous que la dimension de la dernière lame de la première ligne soit supérieure ou égale à un tiers de la lame. Si ce n'est pas le cas, rééquilibrez l'effet visuel final en coupant la première lame. La pose des lames REFAB se fait en pose droite uniquement.

Les lames REFAB sont conçues pour une installation simple, rapide et sans colle.



POSE

-> Posez une première lame dans un angle de la pièce, en alignement avec le mur, avec la rainure de la grande longueur vers vous. Puis emboîter la seconde lame, dans la rainure du côté court de la lame précédente. Continuez la pose le long de votre mur, en suivant la même méthode.

-> Démarrer le second rang en le décalant, de plus d'un tiers de la lame, par rapport à la première lame de la première rangée. Installer la première lame du deuxième rang en insérant la languette du grand côté dans la rainure de la lame du premier rang.

Puis effectuer la pose rangée après rangée. Au besoin, aidez-vous d'un maillet pour obtenir une jonction parfaite.

L'excellente stabilité dimensionnelle du PS, composant des lames REFAB, permet une mise en œuvre sans joint de dilatation en pourtour de la pièce.

La rectitude et l'équerrage des 2 premières rangées sont la base de la réussite du reste de la mise en œuvre.

Coupez les lames avec une scie circulaire ou une scie à onglet.

Il est conseillé de travailler le matériau avec des machines à grande vitesse de coupe. Les machines doivent impérativement être branchées à une aspiration.

Attention, les lames REFAB occasionnent de nombreux copeaux. Nettoyer votre outil de coupe régulièrement.

Il est également possible de mettre en œuvre les lames REFAB à l'aide d'une colle sèche en rouleau en respectant les préconisations du fabricant.

ISOLATION PHONIQUE

Afin d'apporter une meilleure isolation phonique, il est recommandé d'installer une sous-couche avant la mise en œuvre des lames.

Pour cela, nous vous suggérons d'installer la sous-couche DAMTEC BLACK UNI au ras des murs, perpendiculairement au sens de pose des lames.

Veillez à ce que les différents lés de la sous-couche d'isolation acoustique viennent s'aligner les uns contre les autres, mais sans se chevaucher (respecter les préconisations du fabricant).

Protection

La pose du revêtement de sol doit, autant que possible, être réalisée une fois que tous les autres travaux ont été achevés. Dans le cas contraire, protéger le sol de plaques de carton.

Quelle que soit le revêtement choisi, il est important d'installer à l'entrée de la pièce un tapis de propreté absorbant et aux dimensions adéquates, afin de prolonger la durée de vie du revêtement.

Assurez-vous que le tapis est assez grand et qu'il est nettoyé régulièrement.

Le mobilier doit être dépourvu d'arêtes vives et placé sur des patins ou feutre de protection.

Conseil : Ne faites jamais glisser des objets lourds ou des meubles sur le sol, soulevez-les.

IMPORTANT : ne jamais utiliser de matériaux en caoutchouc (pieds de chaises, mobilier, tapis, roues...) car ils peuvent former une tache indélébile après un contact prolongé avec le revêtement.

Autour des poêles/cheminées, il convient de protéger le sol contre la chute de particules de braises grâce à une plaque de protection. Pour ce faire, il est nécessaire de garantir une protection contre les étincelles d'au moins 50 cm vers l'avant et d'au moins 30 cm sur les côtés.



T. 03 85 29 11 74

contact@artepy.fr

ARTÉPY - SIÈGE SOCIAL

Espace Entreprise Mâcon-Loché

117 rue Pouilly-Vinzelles

71000 Mâcon

SHOW ROOM PARIS

«L'atelier Artépy»

274 rue Saint-Honoré

75001 Paris

refab[◊]

Revaloriser, Créer, Recommencer